



51 rue de la Bourse
69002 Lyon

tél : 04 72 56 73 00
fax : 04 72 56 73 09

orsacsiege@orsac.fr
www.orsac.fr

Siège social

01110 Hauteville-Lompnes

Secrétariat général

51, rue de la Bourse - 69002 LYON

Documents financiers

Exercice 2015

Juin 2016

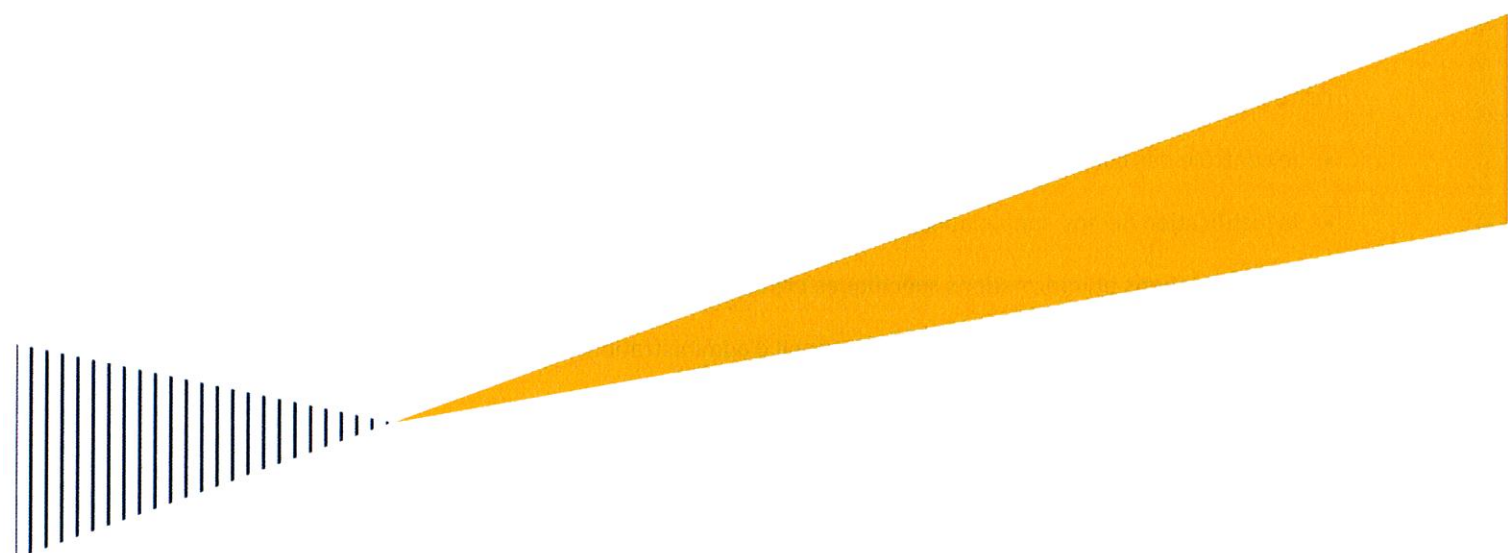
Copie certifiée conforme
Fait à Lyon, le 24 juin 2016

Le Trésorier

Maurice Mollard

Le Président

Jean-Claude Michelin



Association Orsac

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Ernst & Young et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03

Tel. : +33 (0) 4 78 63 16 16
www.ey.com/fr

Association Orsac

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Orsac, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

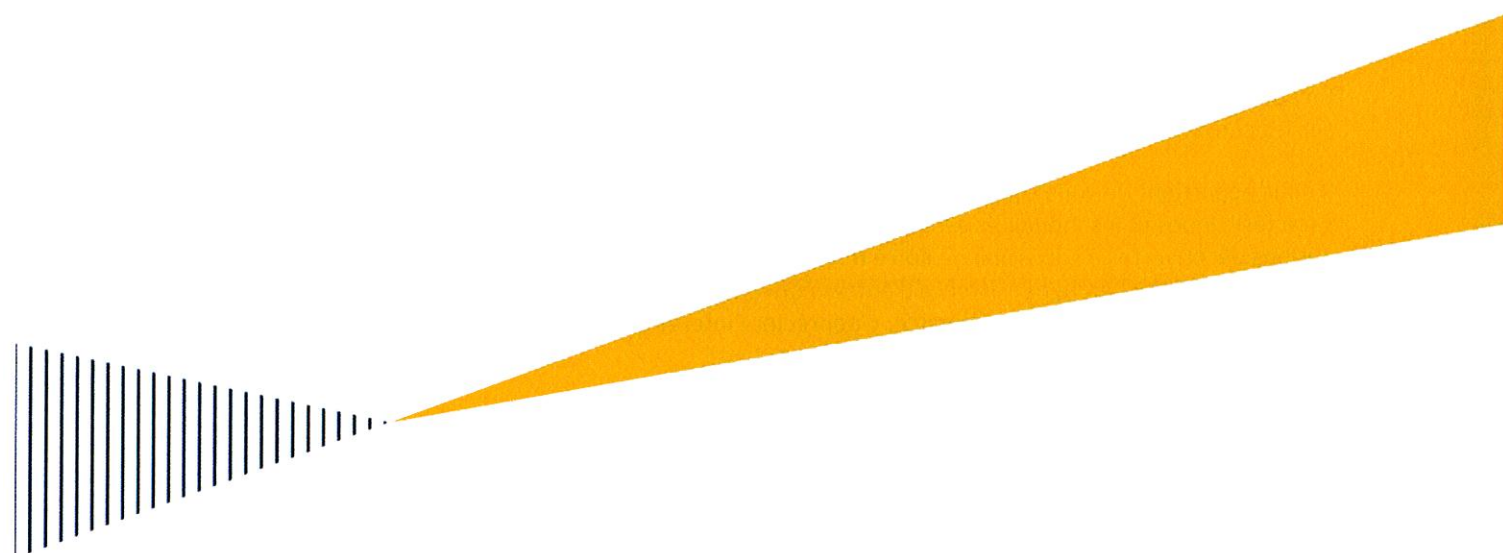
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 21 juin 2016

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Jean-Pierre Buisson



Association Orsac

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2015

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions
réglementées**

ERNST & YOUNG et Autres



Ernst & Young et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03

Tél. : +33 (0) 4 78 63 16 16
www.ey.com/fr

Association Orsac

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux Membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R. 314-59 du Code de l'action sociale et des familles, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1. Avec les directeurs salariés des établissements médico-sociaux de l'association

Personnes concernées

L'ensemble des directeurs des établissements au sens de l'article L. 3111-2 du Code du travail dans des établissements relevant de l'article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles.

Nature et objet

Versement de rémunérations.

Modalités

Les rémunérations brutes versées aux cadres dirigeants et aux directeurs salariés des établissements médico-sociaux visés à l'article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles s'élèvent à € 881.869 pour l'exercice 2015.

2. Avec la société Proxival

Personne concernée

M. Benoît Frachon, membre du conseil d'administration de votre association et président de la société Proxival.

Nature et objet

Prestations de service et vente de matériels informatiques pour différents établissements de l'association.

Modalités

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, votre association a comptabilisé des charges pour un montant de € 137.112, des investissements pour un montant de € 10.228 et des produits liés à des cessions d'immobilisations pour un montant de € 9.309.

Conventions déjà approuvées par l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Lyon, le 21 juin 2016

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Jean-Pierre Buisson



51 rue de la Bourse
69002 Lyon

tél : 04 72 56 73 00
fax : 04 72 56 73 09

orsacsiege@orsac.fr
www.orsac.fr

Siège social
01110 Hauteville-Lompnes

Secrétariat général
51 rue de la Bourse
69002 Lyon

Bilan au 31/12/2015

Compte de résultat 2015

ORSAC

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

COMPTES SOCIAUX

ACTIF	Exercice 2015			Exercice 2014
	Montant Brut	Amortissements Provisions	Montant Net	Montant Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 764 303	4 982 464	1 781 838	1 580 316
Frais d'établissement	84 581	50 262	34 319	44 619
Concessions, brevets, licences	6 549 355	4 809 025	1 740 330	1 533 628
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Autres	130 366	123 177	7 189	2 069
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	233 228 551	127 793 110	105 435 441	104 677 770
Terrains	4 910 125	952 238	3 957 887	3 750 432
Constructions	185 518 633,17	98 459 253	87 059 380	91 009 077
Instal techniques, matériel & outillage	14 039 580	10 451 225	3 588 355	3 442 706
Autres	23 249 276	17 930 394	5 318 882	5 619 554
Immobilisations corporelles en cours	5 510 937	-	5 510 937	856 001
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 682 630	35 994	5 646 636	5 634 875
Participations	697	-	697	1 380
Autres titres immobilisés	60 721	-	60 721	58 241
Prêts	205 541	-	205 541	205 555
Dépôts et cautionnements	259 890	-	259 890	249 912
Autres	5 155 780	35 994	5 119 786	5 119 786
TOTAL 1	245 675 483	132 811 568	112 863 915	111 892 961
STOCKS ET EN-COURS	1 533 755	-	1 533 755	1 543 405
Matières premières et fournitures	195 826	-	195 826	213 736
Autres approvisionnements	895 983	-	895 983	920 202
En-cours de production	197 603	-	197 603	178 146
Produits finis	124 990	-	124 990	139 001
Marchandises	119 353	-	119 353	92 319
AVCES & ACPTEs VERSES/CDES	81 308	-	81 308	58 556
CREANCES	12 261 430	666 817	11 594 613	11 398 605
Créances redevables et ctes rattachés	10 598 336	666 817	9 931 519	9 593 358
Créances diverses	1 663 094	-	1 663 094	1 805 247
VALEURS MOBIL DE PLACEMENT	25 060 840	-	25 060 840	17 084 604
DISPONIBILITES	9 394 909	-	9 394 909	18 642 970
Charges constatées d'avance	475 207	-	475 207	576 403
TOTAL 2	48 807 449	666 817	48 140 632	49 304 542
TOTAL GENERAL (1+2)	294 482 932	133 478 385	161 004 547	161 197 503

ORSAC

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015
COMPTES SOCIAUX

PASSIF	Exercice 2015	Exercice 2014
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	28 524 118	28 519 118
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
Subventions à caractère de dotation	827 113	821 519
Dons et legs	0	0
RESERVES		
Excédents affectés à l'investissement	30 226 487	28 498 180
Réserve de trésorerie	6 898 604	6 898 604
Réserve de compensation	3 493 234	3 134 394
Autres réserves	519 026	522 826
REPORT A NOUVEAU	-9 717 078	-9 510 640
RESULTAT	2 276 689	1 852 760
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RENOUVELABLES	5 560 321	5 844 547
PROVISIONS REGLEMENTEES		
Provisions pour réserves de trésorerie	2 501 673	2 501 673
Différences sur réalisations d'actif	1 939 975	2 191 128
Autres provisions réglementées	1 677 366	1 363 374
TOTAL 1	74 727 528	72 637 482
Provisions pour risques et charges	1 335 356	1 649 889
TOTAL 2	1 335 356	1 649 889
Fonds dédiés	1 309 661	1 551 696
TOTAL 3	1 309 661	1 551 696
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	48 547 653	52 442 333
Dettes financières diverses	608 698	631 038
REDEVABLES CREDITEURS		
Avances reçues	368 376	419 180
Autres		
DETTES D'EXPLOITATION		
Fournisseurs	5 557 991	5 828 518
Dettes fiscales et sociales	24 916 762	23 546 173
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations	2 295 613	1 142 641
Autres dettes	1 226 289	1 223 173
Produits constatés d'avance	110 621	125 381
TOTAL 4	83 632 002	85 358 436
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)	161 004 547	161 197 503

ORSAC
COMPTE DE RESULTAT 2015

Cumul	31-déc-15	31-déc-14
Ventes et Prestations	9 623 847	9 664 487
Produits d'activité	166 872 651	165 912 519
Total du chiffre d'affaires	176 496 498	175 577 006
Subventions	4 512 349	4 202 655
Cotisations	1 157	1 139
Produits annexes	-	-
Remboursements frais de personnel et autres	2 290 668	2 295 828
Produits de gestion courante	320 273	670 313
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 428 360,13	1 657 109
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	186 049 305,02	184 404 050
Achats de marchandises	930 662	888 317
Achats	12 646 516	12 688 711
Services extérieurs	23 035 923	23 428 861
Impôts	834 182	803 917
Charges de personnel	134 600 383	133 040 350
Amortissements	10 194 487	9 964 438
Provisions	690 919	574 573
Autres charges de gestion	259 579	246 713
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	183 192 652	181 635 882
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 856 653	2 768 168
Produits financiers	335 245	573 113
Charges financières	1 872 531	1 924 282
RESULTAT FINANCIER	- 1 537 286	- 1 351 169
Produits exceptionnels	1 964 026	490 630
Charges exceptionnelles	1 182 527	104 544
RESULTAT EXCEPTIONNEL	781 499	386 086
Reprises réalisées sur fonds dédiés	683 678	489 011
Dotations sur fonds dédiés	- 438 541	- 351 967
Engagements à réaliser sur ressources affectées	245 136	137 043
Impôts sur les sociétés	- 69 314	- 87 369
RESULTAT NET	2 276 689	1 852 760

SIEGE SOCIAL

01110 HAUTEVILLE-LOMPNES

SECRETARIAT GENERAL

**51 RUE DE LA BOURSE
69002 LYON**

ANNEXES 2015

Association ORSAC

Annexe des comptes annuels 2015

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, en particulier le règlement CRC 99-01 ainsi que le règlement 2014-03 qui est venu modifier le PCG 99-03.

Les principales méthodes comptables utilisées sont décrites ci-après.

1) - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS :

Les immobilisations corporelles, incorporelles et financières sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

TABEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	6 110 705	899 665	246 067	6 764 303
Immobilisations corporelles	226 711 731	13 596 187	7 079 367	233 228 551
Terrains	4 619 178	290 947	0	4 910 125
Constructions	142 997 931	4 533 191	2 321 860	145 209 261
IGAAC bâtiments en propriété	41 158 511	-566 816	282 323	40 309 372
Matériels et outillages	14 178 693	937 545	1 076 658	14 039 580
IGAAC bâtiments en location	4 958 763	306 655	64 366	5 201 052
Matériel de transport	4 214 626	328 882	310 719	4 232 790
Matériel de bureau et informatique	3 722 776	351 279	447 880	3 626 175
Mobilier	7 387 511	291 995	109 378	7 570 129
Autres immobilisations corporelles	2 617 741	2 009	619	2 619 130
Immobilisations en cours	856 001	7 120 501	2 465 566	5 510 937
Immobilisations financières	5 670 869	25 106	13 345	5 682 630
Autres titres immobilisés	59 076	2 526	183	61 418
Prêts	206 100	-530	29	205 541
Dépôts et cautionnement	249 912	23 111	13 133	259 890
Autres	5 155 780	0	0	5 155 780
TOTAL	238 493 304	14 520 958	7 338 779	245 675 483

TABEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie réelle d'utilisation des biens. Les principales durées utilisées sont les suivantes:

	durées
- Constructions	20 à 50 ans
- Agencements et aménagements des constructions	10 à 25 ans
- Matériel et outillage	5 à 10 ans
- Mobilier (bureau et internat)	10 ans
- informatique	3 à 5 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Matériel de transport	5 ans

Rubriques	Total Début Période	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés fin de période
Immobilisations incorporelles	4 530 389	698 143	246 067	4 982 464
Immobilisations corporelles	122 033 961	9 496 344	3 737 195	127 793 110
Terrains	868 746	83 492	0	952 238
Constructions	68 167 139	4 773 221	1 501 191	71 439 169
IGAAC bâtiments en propriété	24 882 924	2 228 923	280 839	26 831 008
Matériels et outillages	10 735 987	770 458	1 055 220	10 451 225
IGAAC bâtiments en location	3 527 156	350 558	62 723	3 814 991
Matériel de transport	2 966 145	410 964	286 365	3 090 744
Matériel de bureau	3 161 418	272 916	436 283	2 998 051
Mobilier	5 582 025	407 839	108 866	5 880 998
Autres immobilisations corporelles	2 045 119	100 959	467	2 145 612
Dépréciation des immobilisations	97 302	97 015	5 241	189 076
Immobilisations financières	35 994	0	0	35 994
Participations	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Dépôts et cautionnement	0	0	0	0
Autres	35 994	0	0	35 994
TOTAL	126 600 344	10 194 487	3 983 263	132 811 568

2) - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

Autres immobilisations financières

L'Association détient des créances « article 58 » sur la caisse d'assurance maladie d'un montant de 5156 K€.

Cette créance à très long terme correspond au solde dû au titre de l'exercice 1984, avant la mise en place du système de dotation globale.

Compte tenu la position, de la Direction des Hôpitaux du Ministère de la Santé , en date du 17 février 1989, il a été admis, dans une hypothèse de continuité de l'exploitation, qu'il puisse ne pas être constaté de provision pour dépréciation de cette créance. Une dépréciation inscrite au bilan pour 36 K€ est liée à son existence dans les comptes de l'Association Hestia lors de la fusion-absorption de cette dernière. Par prudence elle a été maintenue.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3) - CRÉANCES ET DETTES :

Les créances et les dettes ont été valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

ÉTAT DES CRÉANCES

Créances	Liquidité d'actif		
	Montant brut	Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Créances de l'actif circulant	10 598 336	10 598 336	0
Créances clients	9 201 431	9 201 431	0
Créances douteuses	666 817	666 817	0
Créances - Factures à établir	730 088	730 088	0
Autres créances	1 744 402	1 744 402	0
Avances et acomptes fournisseurs	81 308	81 308	0
Personnel et comptes rattachés	256 530	256 530	0
Subventions à recevoir	297 982	297 982	0
Etat	11 181	11 181	0
Produits à recevoir	691 568	691 568	0
Divers	405 834	405 834	0
Charges constatées d'avance	475 207	475 207	0
Autres	475 207	475 207	0
TOTAL	12 817 945	12 817 945	0

ÉTAT DES DETTES

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Échéances à moins 1 an	De 1 à 5 ans	à plus 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	48 547 653	3 584 011	11 508 849	33 454 794
Emprunts et dettes financières divers	608 698	608 698	0	0
Clients Avances et acomptes	368 376	368 376	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 557 991	5 557 991	0	0
Dettes fiscales et sociales, dont notification Urssaf de 1168K€	13 472 887	13 472 887	0	0
Dettes congés payés	11 443 875	11 443 875	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 295 613	2 295 613	0	0
Autres dettes	1 226 289	1 226 289	0	0
Produits constatés d'avance	110 621	110 621	0	0
TOTAL	83 632 002	38 668 360	11 508 849	33 454 794

4) - STOCKS :

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production.

Lorsque la valeur de réalisation (ou le cours du jour) devient inférieure à la valeur brute, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation des stocks.

5) –PROVISIONS-FONDS DEDIES

TABLEAU DES PROVISIONS

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions et reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	984 797	107 905	359 110	733 592
	984 797	107 905	359 110	733 592
Provisions pour charges	665 092	38 955	102 284	601 763
Divers	665 092	38 955	102 284	601 763
Fonds dédiés	1 551 696	441 642	683 678	1 309 661
Divers (Mesures non Reconductibles)	1 551 696	441 642	683 678	1 309 661 0
SOUS TOTAL PROVISIONS	3 201 585	588 502	1 145 071	2 645 016
Provisions pour dépréciation	816 575	291 333	441 091	666 816
Créances	816 575	291 333	441 091	666 816
TOTAL	4 018 160	879 835	1 586 162	3 311 832

6) –EVOLUTION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation Exercice	Diminution Exercice	Solde fin d'exercice
Fonds Asso sans droit reprise	28 519 118	5 000	0	28 524 118
Fonds Asso avec droit reprise	821 519	10 594	5 000	827 113
Subventions investissements renouvelables	5 844 547	16 983	301 209	5 560 321
Excédents affectés investissements	28 498 180	1 842 399	114 092	30 226 487
Réserve de trésorerie	6 898 604	0	0	6 898 604
Autres réserves	3 657 220	509 607	154 567	4 012 260
Report à nouveau	-9 510 640	2 931 670	3 138 108	-9 717 078
Résultat comptable de l'exercice	1 852 760	2 276 689	1 852 760	2 276 689
Provision règlementée : réserve trésorerie	2 501 673	0	0	2 501 673
Autres provisions règlementées	1 363 374	422 872	108 879	1 677 366
Différences/réalisation actifs immobilisé	2 191 128	6 587	257 740	1 939 975
TOTAL	72 637 483	8 022 400	5 932 355	74 727 528

7) –PRODUITS A RECEVOIR & CHARGES A PAYER

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan	Montant en K€.
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	730
Autres créances	692
Personnel - produits à recevoir	257
Autres disponibilités	16
TOTAL	1 694

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du Bilan	Montant en K€.
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	260
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 355
Dettes fiscales et sociales pour congés payés	11 444
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	264
TOTAL	13 323

8) –RESULTAT EXCEPTIONNEL

	Montant en K€.
Valeur comptable des immobilisations cédées	893
Autres charges	290
Total Charges exceptionnelles	1 183
Produits des immobilisations cédées	1 527
Subventions	301
Produits sur opération de gestion	109
Autres produits	26
Total des produits exceptionnels	1 964
Résultat exceptionnel	781

9) –RESULTAT FINANCIER

	Montant en K€.
Intérêts des emprunts et dettes	1 872
Autres charges	0
Charges financières	1 873
Revenu des valeurs mobilières de placement & dépôts	334
Autres produits	1
Produits financiers	335
Résultat financier	-1 537

10) VENTILATION DES PRODUITS D'ACTIVITE

Les produits d'activité se déclinent en :

	Montant en K€.
Dotation globale Sanitaire	114 601
Tarification journalière Sanitaire	8 395
Dotation globale Médico social	30 892
Tarification journalière Médico social	15 001
Subventions liées à l'activité	2 495
TOTAL ACTIVITE	171 384

11) –TRANSFERTS DE CHARGES

Les transferts de charges s'élèvent à 1344 K€ et se composent essentiellement des remboursements de formations et de frais de personnel.

L' EFFECTIF DE L'ASSOCIATION

Au 31/12/2015, l'effectif global de l'association est de 2961 personnes, dont 2677 CDI.
L'effectif CDI en ETP est de 2405,14. L'effectif CDI par rapport au 31/12/2015 est en augmentation de 8 personnes.

2015				
	CDI	CDD	Emplois aidés	Total
Cadres	388	17		405
Personnel soignant	1083	88		1171
Personnel para-médical	233	26		259
Personnel éducatif	390	26		416
Personnel administratif	135	7		142
Personnel services techniques	448	42	78	568
				0
Total association	2 677	206	78	2 961
En %	90,4	7,0	2,6	

2014				
	CDI	CDD	Emplois aidés	Total
Cadres	387	16		403
Personnel soignant	1075	159		1234
Personnel para-médical	232	32		264
Personnel éducatif	384	35		419
Personnel administratif	135	13		148
Personnel services techniques	455	73	78	606
				0
Total association	2 668	328	78	3 074
En %	86,8	10,7	2,5	

LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS

En application de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000€ et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50.000€ doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants.

Les personnes concernées par cette disposition sont bénévoles et ne perçoivent donc aucune rémunération.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'engagement de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite a été estimé à la clôture de l'exercice pour chacun des établissements en retenant les hypothèses suivantes:

Effectif retenu	L'ensemble de l'effectif a été retenu	
Taux de charges sociales	46,66 à 64% selon les établissements	
Taux de rendement	2,50%	
Taux d'évolution des salaires	Pour le personnel cadre	0 à 2% selon les établissements
	Pour le reste du personnel	0 à 2% selon les établissements
Taux de rotation du personnel	0 à 10% selon les établissements	
Table de mortalité retenue	TF0002-ND	

L'engagement total à la clôture s'établit ainsi à	14 649 928 €
---	--------------

Une partie de cet engagement est couvert dans le cadre de contrats IFC à hauteur de	4 763 442 €
---	-------------

L'engagement net à la clôture s'élève donc à	9 886 486 €
--	-------------

ENGAGEMENT SUR CONTRAT A LONG TERME

L'occupation d'une partie des locaux du Centre Hospitalier de Pierre Oudot (CHPO) de Bourgoin-Jallieu (38) par un établissement du Centre de Soins de Virieu entraîne un engagement à long terme dont la valeur au 31/12/2015 est évalué à 14,3 Millions d'€uros.

LISTE DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LES COLLECTIVITES LOCALES AU 31 DECEMBRE 2015

ETABLISSEMENT	ANNEE	CAPITAL EMPRUNTE	BANQUE	COLLECTIVITE	CAPITAL RESTANT DÙ 31/12/2015
CPA	2000	4573 K€	C.L.F.	Conseil Général de l'Ain	76 K€
	2002	6098 K€	C.E.	Conseil Général de l'Ain	1159 K€
	2004	7000 K€	C.L.F.	Conseil Général de l'Ain	4608 K€
	2008	3350 K€	C.L.F.	Conseil Général de l'Ain : 80% Municipalité de Bourg-en-Bresse : 20%	2708 K€
	2008	3350 K€	C.E.	Conseil Général de l'Ain : 80% Municipalité de Bourg-en-Bresse : 20%	2718 K€
	2012	2000 K€	C.E.	Conseil Général de l'Ain : 100%	1824 K€
	2014	5000 K€	SG	Conseil général de l'Ain : 80 %	4710 K€
	2014	1500 K€	CC	Conseil général de l'Ain : 80 %	1431 K€
MONT FLEURI	1999	453 K€	CDC	Municipalité GRASSE: 50 % Conseil GI Alpes-Maritimes : 50%	117 K€
	2000	305 K€	CDC	Municipalité GRASSE: 50 % Conseil GI Alpes-Maritimes : 50%	84 K€
	2001	1088 K€	CDC	Municipalité GRASSE: 50 % Conseil GI Alpes-Maritimes : 50%	303 K€
	2003	7000 K€	C.E.	Municipalité GRASSE: 50 % Conseil GI Alpes-Maritimes : 50%	4475 K€
	2003	771 K€	CDC	Municipalité GRASSE: 50 % Conseil GI Alpes-Maritimes : 50%	303 K€
	2005	1080 K€	C.E.	Municipalité GRASSE: 50 % Conseil GI Alpes-Maritimes : 50%	788 K€
	2008	1185 K€	Déxia	Municipalité GRASSE: 50 % Conseil GI Alpes-Maritimes : 50%	1045 K€
ORCET MANGINI	2005	550 K€	Déxia	Conseil Général de l'Ain : 80%	268 K€
	2003	353 K€	CE	Conseil Général de l'Ain : 100%	30 K€
ROCHE FLEURIE	2003	500 K€	Déxia	100 % Conseil Général de l'Ain	200 K€
	2005	400 K€	Déxia	100 % Conseil Général de l'Ain	195 K€
	2011	2495 K€	CDC	100% Conseil Général de l'Ain	2121 K€
	2011	797 K€	CDC	100% Conseil Général de l'Ain	670 K€
	2012	742 K€	CDC	100% Conseil Général de l'Ain	653 K€
	2012	773 K€	CDC	100% Conseil Général de l'Ain	680 K€
	2013	260 K€	CDC	100% Conseil Général de l'Ain	231 K€
L'ARC EN CIEL	2006	893 K€	Déxia	Conseil Général de l'Ain 80% Municipalité Trévoux : 20%	569 K€
LES ALANIER	2000	610 K€	CE	Conseil Général de l'Ain	Soldé
	2006	400 K€	Déxia	80 % Conseil Général de l'Ain - 20% Ville de Bourg-en-Bresse	147 K€
LES MARMOUSETS	2010	1200 K€	CDC	Conseil Général de l'Ain : 80% Municipalité Divonne : 20%	972 K€
	2011	1935 K€	CDC	Conseil Général de l'Ain : 80% Municipalité Divonne : 20%	1645 K€
	2011	130 K€	LCL	Conseil Général de l'Ain : 80% Municipalité Divonne : 20%	93 K€
	2014	383 K€	CDC	Conseil Général de l'Ain : 80% Municipalité Oyonnax : 20%	359 K€
ENVOL	2000	762 K€	C.E.	Conseil Général de l'Ain : 80% Municipalité de Blyes : 20 %	Soldé
DIENET	2011	370 K€	Ste Gle	Conseil Général de l'Ain : 80%	317 K€
MAISON D'HESTIA	1996	323 K€	Crédit Mutuel	Conseil Général du Rhône : 50% Ville de Lyon : 50%	soldé
VILLA D'HESTIA	2007	2000 K€	Déxia	Conseil Général du Rhône : 50% Ville de Villeurbanne : 50%	1293 K€
FAT	2000	114 K€	C.E.	Conseil Général de l'Ain : 80%	soldé